

Stage de 1 jour

Nombre de participants :

5 à 12

En dessous de 5 inscrits, la date sera reportée

Tarif :

270 € Net
Repas inclus

Dates, lieu :

DOLE (dans nos locaux)
27 mars 2018

En dessous de 5 inscrits, la date sera reportée

Public :

Professionnel de santé, cadre, secrétaire médicale, personnel des admissions, directeur

Intervenants :

Françoise GAILLARD, Formatrice
Cadre de Santé

Objectifs :

Différencier les notions de secret médical, secret professionnel, secret partagé, discrétion professionnelle, confidentialité.

Définir le contexte réglementaire du secret professionnel.

Identifier la responsabilité des professionnels dans le domaine.

Se positionner face aux demandes de partage.

Se questionner sur ses propres pratiques.

Programme de la formation :

1. Le secret professionnel :

- Sur le plan juridique.
- Sur le plan sociologique : Evolution dans l'histoire, incidences de la réglementation.
- Qui est concerné ?
- Cadre réglementaire et normes des informations transmises :
 - Recommandations de l'HAS.
 - Le code de la Santé Publique : la loi de mars 2002 : informations communicables et non communicables.
- Différences entre : Secret médical, secret professionnel, discrétion professionnelle, devoir de réserve, confidentialité, éthique professionnelle.
- Les dérogations au secret :
 - Dérogations légales ou conventionnelles.
 - Ce qui n'est pas admis.

2. Le secret partagé :

- Pluridisciplinarité et partage d'informations.
- Les incidences sur la pratique des professionnels : De devoir se taire au droit de parler...
- Responsabilité et secret.
- Nouvelles approches avec les réseaux sociaux.
- Réflexion collective sur le secret professionnel.

Les PLUS :

Formation adaptative et en lien avec les problèmes rencontrés par les agents en situation professionnelle

Méthodes pédagogiques et livrables :

Méthode interactive basée sur une approche pédagogique dynamique alternant apports théoriques, études de cas et analyse des pratiques professionnelles.

Remise d'un livret pédagogique reprenant le contenu de la formation à chaque participant.